

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# JOURNAL D'AGRICULTRUE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 2 · St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 1 Février 1871. No 18

## Courrier de St Hyacinthe

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance, Une augmentation de 33½ p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

### TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Edition Hebdomadaire, Vendredi. *The Farmer's Journal*, Jeudi.

Camille Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux Imprimerie-résidence, maison H. J. Doherty, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

### CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1-50  
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2  
1 fois par semaine, 12 mois \$1-50, 6 m. 75c  
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1  
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1  
" " " E U \$2 g b  
*Farmer's Journal*, 12 mois d'avance \$1

Le *Journal d'Agriculture* paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.

CAMILLE LUSSIER,  
Bureau du Courrier,  
St. Hyacinthe,  
P. Q.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien ne pas être trop sévères envers notre journal de ce temps-ci. La maladie de nos deux principaux rédacteurs est cause qu'il a été un peu négligé. La santé revenant, l'abondance et la qualité des matières ne laisseront rien à désirer. Nous recommencerons ces jours-ci la publication du *Traité des Vaches Laitières*.

L'article sur le recensement que nous publions plus bas, est emprunté au *Courrier*. Comme cette question est de la plus haute importance pour les cultivateurs, comme pour le public en général, nous n'hésitons pas à le reproduire, ainsi que les autres articles sur ce sujet qui pourraient lui succéder.

Nous avons entendu mentionner le nom de M. Ant. Casavant comme devant être membre de la chambre d'agriculture en remplacement du Major Campbell, qui a résigné. Cette nomination serait très populaire et rencontrerait l'approbation des cultivateurs de ce district.

Il y a à Montréal une séance du Conseil d'Agriculture pour examiner les programmes des diverses sociétés d'agriculture. La séance doit commencer aujourd'hui et durer quelques jours.

MARCHE AUX CHEVAUX.—La *Gazette* suggère qu'on établisse en cette ville un marché aux chevaux. Environ 5000 chevaux se vendent annuellement en cette ville pour un montant d'environ \$400,000 ou une moyenne de \$20.00 pour chaque cheval et il n'y a aucun marché où ce trafic puisse se faire.

Minerve.

### UN CULTIVATEUR MODELE.

Nous avons occasion ces jours derniers de parler avec un habitant d'une paroisse voisine de St. Hyacinthe. Nous lui demandions comment allaient les affaires, etc; "Mais pas trop mal, répondit-il. Et la récolte a-t-elle été bonne, Quoique je n'aie pas grand de terre, le bon Dieu m'en a toujours donné assez pour moi.—Il nous raconta alors que n'ayant qu'une terre de deux arpents et demi de largeur et trente de profondeur, il avait cependant élevé une famille de 13 enfants, qu'il en avait fait instruire une partie, qu'il payait une rente d'environ cinquante louis par année, et que cependant il avait toujours bien vécu, et même avait "mis de l'argent de côté." Ce monsieur suit un système de culture améliorée. Sa terre est divisée en six parties, quo, tour à tour il sème, laisse en prairie et en pâturage d'après le système de rotation. Il nous cita un exemple de l'excellence de cette méthode. Un de ses voisins sema l'année dernière 60 minots d'avoine et en récolta 350; lui, de la semence de 23 minots en a récolté 358. "Chaque année, dit-il, mes animaux nagent dans l'herbe." Cultivateurs qui ne pouvez vivre sur votre terre avec une famille peu nombreuse, mais qui la vendez pour aller aux Etats-Unis, faites comme cet intelligent cultivateur et vous vivrez heureusement dans votre patrie.

Deux agents du gouvernement français sont à Halifax, venant de l'Île du Prince-Edouard, où ils ont acheté de grandes quantités d'avoine, qui seront expédiées à Bordeaux au printemps.

TRISTE.—Deux hommes, dans un des Townships Goderich, se sont gelés à mort en revenant des élections municipales lundi dernier.

## LE VER GRIS OU LES NOCTUELLES.

Monsieur le rédacteur,

Lorsqu'on réfléchit à la légion d'ennemis qui doit attaquer une jeune plante qu'on met en terre, on est véritablement porté à regarder comme un miracle qu'une seule puisse arriver à bien. J'ai dit *doit* tout-à-l'heure, parce que les conditions d'existence sont, aux yeux de la nature, les mêmes pour la chenille que pour la plante; toutes deux ont leur place au soleil; il faut, pour vivre, que l'une dévore l'autre: la question ne va pas plus loin. Mais, pour nous, hommes, — à nos yeux à nous, agriculteurs, — elle est toute différente!.....

Pour nous importe que la chenille vive ou ne vive pas; ce qui nous intéresse, c'est que notre plante — d'utilité ou d'agrément — prospère et paie les soins que nous lui donnons. Encore, si nous étions plus attentifs à étudier les ennemis qui l'attaquent, nous arriverions plus vite à reconnaître les moyens de les combattre; mais la plupart des cultivateurs ne prennent pas tant de soin. De jeunes plantes baissent la tête, se flétrissent et meurent... C'est le *ver blanc* qui fait des siennes! Et l'on se désole sur la multiplicité des hannetons, et l'on propose, le hannetonage forcé et officiel, à l'instar de l'échenillage..... qu'on ne fait jamais!

Si au lieu de parler sans voir, ou de conclure sur de faibles indices, l'horticulteur s'était baissé, avait fouillé de la lame de son couteau vers le pied de ses chicorées ou de ses laitues, il eût été bien étonné de trouver, non un *ver blanc*, mais un *ver vert* que les jardiniers ont baptisé *ver gris*, sans doute à cause de sa couleur terne.

La première fois que je fis connaissance avec le *ver gris*, c'est, il y a quelques années, en cherchant dans une planche de salade des lombrics pour la pêche, et les réflexions que je me suis prises à écrire ci-dessus me sont inspirées par ce fait que, voyant cette larve bizarre, roulée en demi-cercle sur elle-même, j'appelai le jardinier qui, depuis douze ans, cultivait ce jardin, et lui demandant ce que c'était que cela, il me répondit qu'il ne le connaissait pas et ne l'avait jamais vu!..... Et ce fut tout! Il tourna le dos, avec l'air de suprême indifférence d'un homme qui a dit, à la vue d'une mouche: "Que me fait où elle vole, elle n'emportera pas mon trésor!"

Pauvre Ignare! — A cette époque, d'ailleurs, je l'étais bien autant que lui! — Pauvre Ignare! Qu'eût-il dit, si je lui avais expliqué que ce ver était la chenille d'un papillon? Il eût ouvert de grands yeux en secouant la tête et d'acablement; il ne m'eût pas contredit par politesse et par déférence, mais il n'eût pas cru un mot de mes démonstrations!.....

Pour lui tirer de sa torpeur, il m'eût fallu lui expliquer tout ceci: "Mon brave homme, vous faites fi de ce ver

parce que vous ne l'avez jamais regardé, et cependant c'est un des plus grands devastateurs de nos récoltes. Il provient bien d'un papillon, et d'un papillon d'une famille si nombreuse, qu'on croirait que la nature a voulu en affecter une espèce à chaque espèce de plante. Commencez-vous à comprendre?

"Pressentez-vous déjà les armées d'ennemis qui sont là, tout autour de vous, prêtes à travailler contre vous? Tous marchent sous terre, tous ne ravagent que la nuit, alors que vos yeux ne sont plus bons à rien et que le sommeil, gagné par les labeurs du jour, vous cloue sur votre lit! Comprenez-vous, imprudent!"

"Et, tandis que vous dormez à poing fermé, eux, ils veillent, ils rongent, ils dévorent!... et, le lendemain, vous ne voyez rien de suspect parce que les feuilles ne sont pas encore flétries...; quelques jours après, quand la plante est couchée sur le sol, vous dites: le *ver blanc* travaille! Pas du tout, c'est la *Noctuelle* qui a marché, mais qui est déjà loin.

"Outre la *Noctuelle des moissons*, dont je veux vous dire aujourd'hui quelques mots, il y a là autour de vous, dans ce jardin, la *Noctuelle hibou*, l'*épais se*, l'*Aquiline* peut-être, la *psi* certainement....., et celle de la *Laitue*, de l'*Oseille* ou de l'*Arroche*, des *légumes*, des *Pois*, du *Pied*, d'*alouette*, du *Chou*, de la *Cardère*!..... et l'*exolète*!..... et dix... et vingt..... et cinquante..... et cent que nous ne connaissons pas encore! Est-ce assez? ....."

Il est fort probable que, devant cette énumération, quoique incomplète, — de l'armée ennemie, notre bon homme se fût décidé à baisser la tête, à courber les jambes et à considérer ce vilain représentant d'une légion si terrible.

C'est un curieux spectacle, dans tous les cas, que celui d'une chenille souterraine, passant, circulant au milieu du sol comme un lombric. Ces mœurs nous semblent, au premier abord, toujours mieux appropriées aux larves des coléoptères qu'à celles des papillons.

La noctuelle, en général, est un papillon nocturne qu'on voit, vers juin et juillet, voltiger au commencement de la nuit au-dessus des haies. On le voit jusqu'en octobre, soit qu'il y ait deux pontes, soit qu'il y ait éclosion successive des œufs: on ne sait rien encore de précis à ce sujet. La femelle pond en août, et les chenilles éclosent dix ou quinze jours après: ces chenilles sont donc des devastateurs d'arrière-saison, puisque leurs dégâts ne commencent guère que dans la seconde quinzaine d'août; mais elles sont douées d'un appétit impitoyable, elles rongent toute la nuit sans relâche, et atteignent, avant l'hiver, la taille énorme de quatre centièmes de mètre de long sur la grosseur d'une plume d'oie.

Ces chenilles sortent peu de terre, et il est probable qu'elles attaquent les plantes, le corps à demi enfoncé dans le sol, car il est très-rare qu'elles montent sur les feuilles, et elles ne s'attaquent le plus souvent qu'à des végétaux peu élevés. C'est au collet des racines qu'elles font leurs ravages, et les plantes les plus succulentes sont celles qu'elles recherchent davantage; c'est ce qui explique l'intensité des ravages que les vers gris ont exercés, il y a quelques années, en France, sur les betteraves que l'on cultive pour la fabrication du sucre. Là, le fléau a été terrible, et l'on ne peut que déplorer l'impuissance de l'homme en présence de semblables développements!

Un Entomologiste s'est ait pourtant mis en avant pour aller, en paladin combattre le fléau, — aux frais du gouvernement, bien entendu, mais, hélas! il est revenu Gros Jean comme devant, et sa cervelle féconde n'a pas découvert le remède..... Les populations attendent encore!.....

Mais, nous faisons une excursion dans un domaine qui nous importe peu!

Pour nous, horticulteurs, le *ver gris* est un ennemi de toutes les heures et fort à craindre, parce que l'hiver passé dans une petite loge à dix ou vingt centièmes de mètres de profondeur, il remonte au printemps couper encore quelques bonnes racines pour se faire une provision avant de redescendre dans le sol opérer ses métamorphoses définitives. C'est ainsi qu'on en voit à peu près toute l'année, les uns étant en avance, les autres en retard. Il leur faut un mois de repos, et c'est en juillet que le plus grand nombre se métamorphose, en chrysalide dans un frêle cocon, suffisant seulement pour que la terre ne s'éboule pas sur l'animal.

Le *ver gris*, — d'abord roux dans sa jeunesse, — est vert sombre plus ou moins foncé; la tête est noire, les antennes pâles. Les segments du corps portent deux rangées de verrues surmontées d'un poil: ce ver a seize pattes gris pâle.

Quant au papillon. — *Noctuelle des moissons* par exemple — il est rougeâtre, d'une envergure de quatre centièmes de mètres; les ailes supérieures fauves plus ou moins foncées, ayant à leur base une double ligne ondulée suivie d'une tache brune au centre, dont l'une, ronde est bordée de noir; au bord, une série de petites tubules noires. Les ailes inférieures sont blanchâtres.

Quels sont les moyens de se défendre contre ces ravageurs mystérieux ?

Je suis obligé d'avouer qu'ils sont peu nombreux et peu efficaces. Cependant la cueillette, la recherche des vers gris, impraticable dans les moissons peut très-bien s'opérer dans un jardin. Ce ne sera pas sans frais et sans ennui, certainement, mais le but à atteindre est connu et facilement appréciable.

L'emploi des poules n'est pas à recommander. D'abord ces oiseaux ne cherchent pas le ver gris dans la terre; à la surface, ils le mangent, mais sans appétit et ils ont raison car la plupart du temps, ils en deviennent malades et ceux qui en ont recueilli beaucoup et en meurent assez souvent.

Le moyen qui semble le meilleur consiste à battre fortement et à tasser autant que possible la terre dans les plates-bandes attaquées, cela vers le mois de juillet, afin que le papillon ne puisse sortir de terre une fois sa métamorphose accomplie; car il lui faut ainsi qu'à la chenille un sol mobile pour circuler;

Cette précaution est bonne, mais il faudrait pour qu'elle devint efficace, qu'elle fut générale. En effet, si votre voisin ne prend aucun soin pour les noctuelles, il est bien évident que son terrain en produira assez pour infester et le sien et le votre. Vos travaux seront perdus!

C'est le cercle vicieux dans lequel on se débat sans issue, dès qu'on parle de travaux simultanés et protectionnistes dans les campagnes,

Quand donc l'instruction plus répandue aura-t-elle fait comprendre à chaque agriculteur de notre pays que travailler pour tous, c'est travailler pour soi.

FERJUS ST. GEORGES.

Le 27 courant, il y avait à Rougemont une assemblée des cultivateurs du comté de Rouville pour entendre les conseils et les avis concernant la profession du laboureur que M. Edw. Barnard, Rédacteur de la *Semaine Agricole* donne dans tous les comtés par ordre du Conseil d'Agriculture. L'assemblée était très-nombreuse et malgré le froid intense qu'il faisait, nous y avons remarqué des cultivateurs de toutes les parties du comté. Étaient présents M. le sénateur Chaffers, M. G. Cheval, M. P., et M. Robert, M. A. L. les Drs. Poulin et Béique, et grand nombre d'autres personnes notables des paroisses environnantes. Vers 2½ hrs. P. M., M. Barnard fit son entrée dans la salle accompagné du secrétaire-trésorier de la Société d'Agriculture et de quelques directeurs. M. Béique, vice-président de la Société d'Agriculture,

en l'absence du président, le Major Campbeil donna quelques explications puis proposa l'élection d'un président et d'un secrétaire. M. Chaffers fut ensuite nommé président et le Dr. Béique fut prié d'agir comme secrétaire. Introduit alors à l'assemblée, M. Barnard, sut pendant près de 2 heures, tenir ses auditeurs sous le charme de sa parole. Son discours consistait en une série d'enseignements de la plus grande utilité pour la classe agricole qu'il développa et fit voir tous les motifs qu'il y avait de faire de la bonne culture. Il termina en félicitant les cultivateurs du comté de Rouville de leur esprit de progrès et de l'état florissant de leur société.

Après avoir remercié le savant conférencier de ses intéressantes observations, M. le sénateur Chaffers recommanda aux cultivateurs l'instruction et surtout la lecture de journaux traitant spécialement d'agriculture. A ce sujet il dit qu'il y avait dans notre district un *Journal d'Agriculture* qui méritait l'encouragement de tous et qui était à portée de toutes les bourses. Il dit encore que c'était avec regret qu'il faisait observer qu'un grand district agricole comme celui-ci n'était pas représenté au Conseil d'Agriculture.

Les résolutions suivantes furent ensuite passées:

Proposé par Michel Frégeau, Ecr., de Rougemont, secondé par M. Désautels de St. Jean-Baptiste:

Que les membres de la Société d'Agriculture du Comté de Rouville présents à cette conférence offrent leurs plus sincères remerciements au savant lecteur pour les enseignements si précieux et si avantageux qu'il vient de leur donner.—Agréé unanimement.

Proposé par M. S. Bertrand, Ecr., notaire de St. Mathias, directeur de la Société d'Agriculture, secondé par M. Clovis Noisieux, de St. Césaire:

Qu'ils croient que le meilleur moyen de répandre les connaissances pratiques et d'instruire les cultivateurs dans leur art est de leur donner des lectures et de faire circuler parmi eux pour un prix très-modique ou gratuitement des journaux d'agriculture.—Agréé unanimement.

Proposé par C. Pepin, Ecr., N. P., de St. Césaire, secondé par Denis Alix, Ecr., maire de St. Césaire:

Qu'ils croient devoir exprimer leur regret de ce que ce grand district agricole soit privé d'un représentant dans le Conseil d'Agriculture de cette province.—Agréé unanimement.

Michel Frégeau Ecr., secondé par S. Bertrand, Ecr., propose que des remerciements soient votés au président et au secrétaire pour la manière habile avec laquelle ils ont conduit cette assemblée.—Adopté unanimement.

Le secrétaire-trésorier fit ensuite lecture de divers comptes qui lui avaient été soumis et qui furent approuvés, ainsi que les certificats pour l'achat d'un cheval percheron.

Et l'assemblée s'ajourne.

St. Hyacinthe avait le plaisir d'entendre, samedi, M. E. Barnard rédacteur en chef de la *Semaine Agricole*, et député par le Conseil d'Agriculture pour voir le fonctionnement des sociétés de même nom, et expliquer les vues du Conseil sur les divers programmes qu'il se propose de mettre en force. L'assemblée, assez nombreuse, était représentée par ce que St. Hyacinthe renferme de plus marquant. Parmi le clergé, nous avons remarqué Messires Laroche et Dupré de la Cathédrale, et Messire Monet, curé de St. Barnabé. Parmi les laïques se trouvaient Son Hon. le Juge Sicotte, M. Bachand, M. A. L., M. le shérif Taché, M. de La-Bruère greffier-conjoint, M. le lieutenant St. Jacques, tous les officiers de la Société d'Agriculture de St. Hyacinthe, plusieurs membres de celle de Bagot, et presque tous les principaux agriculteurs du comté et un grand nombre d'autres citoyens. En l'absence du président, M. le vice-président ouvrit la séance et M. J. O. Guertin, secrétaire trésorier de la société d'agriculture, fut prié d'agir comme secrétaire. Alors M. Barnard fut introduit à l'assemblée, et il sut, pendant près de deux heures, captiver l'attention de son auditoire d'élite.

Après que la conférence fut terminée, M. Bachand M. P., fit quelques réflexions qui ne laissaient rien à désirer ni pour la forme, ni pour le fond, et il proposa une résolution à l'effet de remercier le savant lecteur.

Que les membres de la société d'Agriculture du comté de St. Hyacinthe ont entendu avec plaisir les enseignements si utiles et si pratiques exposés devant eux par le savant lecteur, qu'ils remercient bien sincèrement au nom de la société. Secondé par M. J. B. Michon, président de la société. Adopté au milieu d'applaudissements.

L. Taché, Ecr., fait motion, secondé par G. J. Nagle, Ecr.:

Que dans l'opinion de cette assemblée un des bons moyens d'améliorer l'agriculture en ce pays et d'encourager les cultivateurs à donner tous leurs soins à un art si utile et si honorable seraient de propager les connaissances de cet art par des lectures publiques et aussi par la publication des journaux d'agriculture qu'on ne saurait trop recommander aux cultivateurs de recevoir.

Mr. Taché en proposant cette motion dit qu'il était content d'avoir eu l'occasion de dire qu'on ne pouvait trop recommander l'étude de l'agriculture, que pas un cultivateur ne pouvait lire un journal ou traité d'agriculture sans y apprendre quelque chose d'utile, tant pour le soin de son troupeau que pour la culture de sa terre.

Qu'il saisissait cette occasion pour recommander le petit manuel dernièrement publié par le Dr. LaRue, que ce petit livre pouvait avantageusement être mis entre les mains des enfants fréquentant les écoles tant pour leur

usurgo journalier que comme récompense ; que tous y trouveraient des renseignements précieux et se familiariseraient avec la science qu'il renferme.

M. Ed. Mathieu, maire de St. Barnabé, s'étant levé, proposa la motion suivante qui fut adoptée ;

Qu'ils expriment leur regret de voir que ce District agricole l'un des plus grands et des plus florissants de la Province de Québec, ne soit pas représenté au Conseil d'Agriculture de cette province. Secondé par M. Cléophas Blanchette Directeur de la société d'agriculture.

Après des remerciements au président et au secrétaire, l'assemblée se dispersa

#### TRAVAUX DU MOIS DE FEVRIER

Février ressemble beaucoup au précédent et les travaux qui doivent y avoir lieu sont à peu près les mêmes que ceux que nous avons vu en Janvier.

*Revue des fourrages.*—Il est encore bon pendant ce mois de faire la revue des fourrages. Le foin acquiert à cette époque un prix très élevé, mais, à moins d'en avoir une provision considérable on ne doit pas se laisser tenter par ce prix. Si la saison rigoureuse se prolongeait et retardait la croissance de l'herbe, on se repentirait des ventes de fourrages faites sans prévoyance.

Dans une ferme bien conduite, on devrait avoir des racines jusqu'en avril et même jusqu'en mai. Quant au foin, si l'on tient à conserver ses animaux en bonne santé, on doit en avoir une provision suffisante pour ne pas être obligé de toucher au foin nouveau avant la fin de novembre,

*Battage de grains.*—C'est vers la fin de ce mois que doivent se terminer tous les battages ; mais, en ce qui concerne les grains destinés aux ensemencements le printemps prochain, lors même que l'on pourrait les battre avant cette époque, on ne devrait pas le faire à moins de circonstances particulières ; parce que les grains se conservent mieux dans l'épi que dans les greniers, sans compter que la paille est meilleure pour la nourriture du bétail immédiatement après le battage.

C'est aussi le moment où l'on se rend compte exactement du rendement des grains et des profits qu'on a fait dans leur culture.—J. D. S.

#### LE RECENSEMENT.

Nous avons déjà dans un de nos derniers numéros parlé du recensement et donné quelques avis à nos lecteurs à ce sujet ; comme la chose doit se faire très-prochainement, puisque la *Gazette Officielle* nous fait connaître les noms des commissaires-recenseurs, nous nous proposons de donner à nos lecteurs une analyse de la loi qui statue sur le sujet en y joignant encore quelques avis.

Par la 33e Victoria chapitre 21, il est statué que le premier recensement qui devra être effectué en l'année 1871, le sera de manière à constater et indiquer avec la plus grande précision possible relativement à chacune des quatre provinces et à chacun de leurs districts électoraux et autres subdivisions reconnues, tous les renseignements statistiques de nature à pouvoir être convenablement recueillis et à figurer dans des tableaux sur les sujets suivants : leur population classifiée selon l'âge, le sexe, l'état civil, le culte, le degré d'instruction, la nationalité la profession et autres renseignements y relatifs ; les maisons et autres édifices classifiés en habitations occupées, inoccupées en voie de construction ou autrement ; les terrains occupés, indiquant s'ils constituent des villes, des villages ou des campagnes, et s'ils sont cultivés, non cultivés ou autrement ; et l'évaluation totale des biens mobiliers et immobiliers y situés ; le rendement l'état et les produits de l'agriculture, des pêcheries, des forêts, des mines, des arts mécaniques, des manufactures, du commerce et des autres industries ; les institutions municipales, d'éducation, de charité et autres ainsi que tous les autres sujets qui pourront être indiqués dans les formules et les instructions données.

Le recensement doit être perfectionné avant le premier de mai.

Le ministre de l'agriculture est autorisé à faire préparer, imprimer et émettre les formules et les instructions relatives au recensement qu'il jugera nécessaires pour l'usage des personnes employées à sa confection.

Le pays doit être, par proclamation, divisé en arrondissements de recensement, de manière à les faire correspondre autant que possible aux districts électoraux. Pour chaque district électoral ou arrondissement de recensement le gouverneur en conseil doit nommer un commissaire recenseur. Celui nommé pour l'arrondissement comprenant notre district électoral est J. A. Chicoine, écuier avocat de notre ville.

Chaque arrondissement de recensement est de plus divisé en sous-arrondissements pour lesquels il est nommé de par l'autorité du ministre d'agriculture un ou plusieurs énumérateurs, qui eux, à proprement parler, sont chargés des opérations du recensement.

Les énumérateurs quoique nommés de par l'autorité du ministre d'agriculture sont sous le contrôle du commis-

saire recenseur qu'il doit veiller à ce que chacun d'eux comprenne parfaitement la manière dont il doit remplir les devoirs qui sont exigés de lui, et à ce qu'il apporte la plus grande diligence à l'exécution de ses fonctions.

Les énumérateurs doivent se présenter dans les maisons et recueillir personnellement des habitants avec la plus grande précision possible tous les renseignements statistiques qu'ils sont tenus de recueillir et ils doivent assermenter leurs rapports.

Les commissaires recenseurs et les énumérateurs doivent avant d'entrer en fonctions prêter et souscrire le serment de remplir fidèlement et ponctuellement leurs devoirs et sont soumis à des peines en cas de contravention à ce que la loi exige d'eux.

Il est également pourvu que quiconque refusera de répondre aux questions qui pourraient leur être soumise, soit de la part des commissaires recenseurs soit de la part des énumérateurs seront passibles d'une amende de 5 à 20 piastres.

Les honoraires des énumérateurs n'excéderont pas 3 piastres par jour et ceux des commissaires recenseurs 4 piastres par jour.

Comme on le voit par cet exposé, le législateur a eu en vue par cette loi de faire apporter au recensement non seulement de l'exactitude et de la diligence, mais encore tout le soin possible.

Le recensement ne comprendra donc pas seulement le chiffre de la population mais contiendra de plus une estimation de la propriété mobilière et immobilière de chaque individu ; le nom de chaque propriétaire sera pris ainsi que le nombre de ses enfants avec leur âge et leur sexe. Ici nous devons rappeler les raisons que nous avons déjà données pour encourager chacun à ne rien dissimuler sur le sujet ; par l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, il est pourvu qu'après ce recensement qui doit avoir lieu cette année [1871] la province de Québec servira de base aux autres provinces confédérées pour limiter le nombre de leurs représentants à la chambre des communes ; c'est-à-dire que chacune des autres provinces aura droit d'avoir autant de membres que leur territoire contiendra le nombre d'âmes représentées en chambre par nos soixante et cinq membres dont le nombre ne pourra pas être augmenté.

Nous devons donc faire connaître exactement le chiffre total de notre population afin de faire connaître précisément le nombre d'âmes représentées par chacun de nos membres à la chambre des communes et afin que les autres provinces ne puissent augmenter le nombre de leurs représentants sans posséder réellement le nombre d'âmes voulues pour jouir de cet avantage.

Nous savons bien que les autres provinces vont tenter de se faire une population très-nombreuse, afin de se donner le bénéfice d'une augmentation

de représentants à la chambre des communes, c'est donc à nous à les empêcher de jouir de cet avantage dans les limites de nos ressources et de nos capacités en ne cachant rien de la vérité et en faisant connaître exactement le chiffre total de notre population et en donnant aux énumérateurs les renseignements qui seront demandés.

Il va aussi de notre orgueil national de faire connaître exactement le chiffre de notre population ; car une augmentation dans le nombre ne pourra que nous faire gagner en importance.

On voit aussi par l'exposé ci-haut que les travaux du recensement sont destinés à faire connaître toutes les richesses et les ressources de notre pays, non-seulement le nombre total de notre population sera connu, mais les différents âges seront aussi connus et le nombre particulier de chaque sexe, le recensement comprendra en outre le nombre de ceux qui sont ou ne sont pas mariés. (Il ne paraît pas cependant que les énumérateurs soient appelés à constater parmi ceux qui ne sont pas mariés combien devraient être ou désireraient l'être.) La profession religieuse de chacun sera aussi distinguée et tous les renseignements qui pourraient jeter quelques lumières sur la question seront exigés. Ce recensement est appelé précisément à faire l'histoire actuelle du pays en faisant connaître sa population, ses religions, ses moyens, ses ressources et ses produits. Le revenu actuel de chaque terre sera calculé ainsi que les revenus et les produits des pêcheries, des forêts, des mines, des arts mécaniques, des manufactures, du commerce et des autres industries.

Les travaux de tous les commissaires recenseurs et des énumérateurs réunis compilés publiés formeront un volume où chaque citoyen pourra puiser les renseignements de tous genres sur son pays. Toutes les paroisses de la province y seront nommées avec les établissements publics et même de nature privée quelquefois. La population de chaque campagne, chaque village et chaque ville se trouvera à la portée de chacun qui désirera le savoir. Les établissements manufacturiers grands et petits seront connus avec leur genre d'opérations, leurs ressources jusqu'à un certain point. En un mot, tous les renseignements que nous pouvons désirer avoir sur notre pays ou que nous pouvons désirer pouvoir donner à l'étranger sur notre compte seront compris dans le travail des commissaires recenseurs et des énumérateurs.

Il est donc important que chaque commissaire recenseur comprenne bien la tâche qui lui est imposée par cette charge et que chaque énumérateur aussi comprenne bien l'étendue des fonctions qui lui seront assignées et la portée et la valeur des renseignements qu'il devra donner sur son pays par son rapport.

Ce recensement ne doit pas être considéré par les énumérateurs comme un travail aisé, rapide et n'ayant presque aucun but pratique. Il faut au contraire que chaque énumérateur comprenne le rôle qu'il joue à cette occasion ; il faut qu'il comprenne sa tâche comme étant appelé à donner sur son pays les renseignements qui sont nécessaires pour le bien faire connaître à chaque citoyen et à l'étranger. Tous les pays du monde font faire le recensement à certaines époques et l'importance que l'on attache de plus en plus à cette opération doit nous faire comprendre qu'il y va quelquefois de notre intérêt et de notre orgueil national de faire connaître exactement notre position sous le rapport de notre population, de notre richesse, de nos ressources et des moyens de subsistance que nous pouvons offrir à l'émigration étrangère et sous le rapport des ressources naturelles que la Providence a mises à la disposition du capitaliste qui désirerait tenter la fortune dans notre pays. Plus nous ferons connaître notre pays, plus nous y attirerons, et la population immigrée et la population étrangère, car notre Canada possède des ressources qui n'ont besoin que d'être connues pour être appréciées. Ne cachons rien de nos moyens et quand nous aurons fait connaître avec nos ressources naturelles et la richesse de notre sol et la valeur de nos forêts et de nos mines avec les lois protectrices à notre industrie, en autant que nous le permet notre état actuel, nous pouvons espérer dans l'avenir. Nous sommes plus qu'un village, nous sommes plus qu'une ville, nous sommes même plus qu'une colonie, nous sommes une nation appelée à jouer un rôle parmi les autres nations du monde. Si nous faisons bien connaître notre position sous tous les rapports pour ceux qui tiennent à rester colonie sous la protection de la Grande-Bretagne, ils resserreront les liens qui doivent nous y unir en faisant mieux connaître à cette mère patrie l'état du pays qui veut lui être soumis ; et pour ceux qui aspirent à l'indépendance, c'est encore en faisant généralement mieux connaître le pays avec toutes ses ressources et ses richesses qu'ils pourront vaincre les autres que nous possédons ce qu'il faut à un état libre et indépendant pour se soutenir et pour pouvoir espérer une longue vie sous une autre forme de gouvernement ; et s'il en était qui désirerait sincèrement l'annexion avec les États-Unis, nous lui dirions aussi faites mieux connaître par les opérations de ce recensement votre population, vos moyens de subsistance, le nombre de vos institutions financières, commerciales ou agricoles, donnez hautement et publiquement sur votre pays tous les renseignements qu'un acheteur peut désirer avoir de l'effet qu'il se propose d'acheter et alors encore vous excitez d'avantage le goût et l'appétit de ceux qui désireraient vous

voir faire partie de la grande république voisine.

Sous quelque point donc que l'on envisage la question du recensement, ce doit être pour nous une question vitale une question importante et à laquelle pour le moment nous devons attacher toute notre attention.

Nous nous contentons de ces quelques remarques pour aujourd'hui, nous reviendrons encore sur le sujet quand nous pourrions connaître les noms des énumérateurs.

#### LE MAÎTRE D'ÉCOLE ET L'AGRICULTURE.

Un maître d'école d'Irlande rend un compte détaillé de sa culture sur deux arpents de terre, avoisinant sa maison d'école. Il a vingt écoliers, auxquels il donne chaque jour, de neuf heures à midi, des leçons d'écriture, de calcul et de religion.—Chacun des élèves lui donne deux sous par semaine pour aider à la souscription de trois journaux agricoles maintenus par le Conseil agricole et à l'achat de quelques volumes traitant d'agriculture, qui font l'objet d'une lecture spéciale tous les jeudis de l'après-midi ; ils donnent de plus trois heures de travail par jour, de deux heures à cinq heures après-midi.—Il cultive deux arpents, et nourrit à l'étable trois vaches, une génisse, un veau, des porcs.—Pour une si petite exploitation, il a construit deux citernes à purin qui, dit-il lui ont rendu de grands services.—Exprimons en passant un regret, c'est qu'on ne sache pas ici, tout le parti qu'on peut tirer des fosses à purin.—Les élèves, en faisant prospérer par le travail cette petite culture y puisent non seulement une instruction suffisante, mais ils peuvent encore s'y initier aux bonnes pratiques agricoles, et deviennent des agents de culture recherchés par les fermiers.

Nous recommandons à l'attention des hommes spéciaux ce plan d'organisation, qui serait, nous le pensons, d'une application bien facile dans nos campagnes. Il y a là pour nos législateurs et les membres du Conseil agricole, un modèle à consulter.—Que ne peut-on pas faire pour l'agriculture quand on sait en connaître toute l'importance. Ce serait bien peu de sacrifier une ambition personnelle, dans l'unique but d'assurer à l'agriculture une plus grande prospérité.

#### LE CHEVAL.

Quelques mots sur la reproduction du cheval. C'est un point trop négligé par les cultivateurs. On ne donne pas ici assez d'attention et de soin pour l'amélioration de ce noble animal, qui, en tout temps, est l'ami de l'homme, procure au riche l'amusement et le

plaisir et au pauvre le pain de sa famille. Combien qui n'ont que le cheval pour gagner leur vie ! Et cependant cet ami on le maltraite, et souvent on le frappe à coups de baton.

Est-ce un profit d'élever des chevaux dans le Bas-Canada ? Est-ce une spéculation assez profitable pour l'entreprendre. Dans un sens, je dirai oui ; si vous avez un bon sujet, cela vous payera. Mais vous devez être bien au fait de tous les soins qu'exige un cheval afin que le profit qu'il vous rapportera dépasse le capital que vous avez employé. Ne commencez pas sur un trop haut pied, car vous risqueriez de tout perdre. Apprenez à connaître la nature de cet animal en commençant par une petite échelle. De grands héros ne peuvent pas réussir ici comme on Angleterre. Considérez quelle espèce de chevaux est la plus appropriée à votre pays. Voyez vos fermiers, leurs chevaux leur rapportent-ils grands profits ! Je dis que non, et pourquoi ? Parceque des animaux de race inférieure, ruinés et vicieux ne sauraient produire des sujets propres à être mis en vente. On ne peut élever un poulain à moins de le vendre \$80 ou \$100 à l'âge de quatre ans. Ce doit être le prix ordinaire à moins que le cheval aurait une grande vitesse ou une grande beauté. Si le cheval est gardé continuellement à l'écurie dès l'âge de deux ans et s'il est bien nourri, il vaudra de \$150 à \$200. Mais le cheval canadien vaut plus souvent \$90 que \$100, et pour quelle raison ? Parcequ'il est invariablement vicié de quelque manière. On le fait travailler quand il est trop jeune on l'attelle à la charrue dès l'âge de trois ans et pour le faire reposer, on le met à la herse. Il ne peut se faire autrement qu'il ne contraste une foule d'infirmités. Comment pouvez-vous attendre un bon prix d'un tel animal. Nos poulains sont trop maltraités quand on devrait en prendre le plus grand soin et telle est la cause pour laquelle l'élevage des chevaux ne nous donne qu'un mince revenu. La moitié des poulains sont élevés aux portes des granges, et cependant à l'âge de quatre ans ils ont déjà coûté \$50 et à peine peut-on les vendre pour ce prix, est-ce profitable ? Pourtant l'élevage des chevaux peut rapporter de grands profits dans notre pays. Choisissez de bons reproducteurs, des étalons et des juments de première qualité, prenez bien soin des poulains, n'épargnez pas la nourriture, traitez-les bien, défiez-vous des commerçants de chevaux, soyez honnête dans toutes nos ventes, et croyez-moi, cette spéculation vous rapportera un beau profit.

### Revue Commerciale du marché en Gros, de Montréal, pour la semaine finissant le 27 Janvier 1871.

Préparée expressément pour le *Pass* par L. E. Morin, Courtier.

Sous le titre " Commerce à l'étranger," le *Globe* a publié l'article suivant sur lequel nous attirons l'attention de nos lecteurs.

" Nous avons souvent attiré l'attention du public aux avantages de l'entretien des relations commerciales directes avec l'Amérique Méridionale, les Indes Occidentales et d'autres pays plus éloignés au lieu de permettre à nos voisins des Etats-Unis de faire pour nous le transport des produits du Canada et de récolter les beaux profits que pourraient empocher les Canadiens. Nous étions certain que l'abolition du traité de réciprocité devait nous aider considérablement à atteindre ce but et nous sommes heureux de voir que chaque année l'espoir qui nous anime se trouve confirmé. La vallée de l'Ottawa seule emploie 50,000 hommes et 15,000 chevaux pour l'exploitation de ses forêts, et ceci n'est pourtant qu'une partie des immenses opérations forestières du Canada. Les Etats de l'Est importent annuellement plusieurs milliers de pieds de notre bois de sciage non seulement pour leur propre usage qu'en dépit du droit qu'ils acquittent il est encore rémunérateur de manufacturer nos bois du Canada pour les expédier dans l'Amérique Méridionale aux Indes Occidentales et en Afrique. Dans tous ces pays le bois est très-rare et commande ce qui serait pour nous des prix fabuleux. Les marchands canadiens négligèrent d'entrer en compétition pour ce commerce jusqu'à 1864-5. Avant 1864, il n'y avait pas un seul vaisseau employé dans ce commerce et l'année dernière on en comptait soixante ou soixante-dix. En forçant les affaires on trouverait de nouveaux marchés pour d'autres produits du Canada. On a seulement fait que commencer dans cette branche d'affaires. L'année dernière on a exporté au-delà de 200 millions de pieds cubes de bois en Europe et plus que trois fois cette quantité aux Etats-Unis à peu près 35 millions à la rivière Platte 1,700,000 pieds en Australie 2 millions à Valparaiso et 39,768 boîtes de sucre à Cuba. Nous sommes en défaut pour savoir quelle quantité de ce que nous avons expédié aux Etats a été réexporté mais la quantité doit avoir été bien considérable. Cette quantité aurait pu être exportée par nos maisons canadiennes qui se seraient assurées des profits après avoir converti ce bois en portes chassés planchers, etc."

Ce qui s'applique au commerce de bois s'applique aussi bien à la farine et autres produits des tropiques dont le

commerce augmentera pour nous de jour en jour.

Nous sommes heureux de voir que si le gouvernement n'a pas suivi les recommandations qu'ont faites les commissaires il y a quelques années. Les marchands du Canada ont graduellement fait leurs chemins dans une voie qui nous espérons sera pour eux large et profitable. Si les Américains trouvant un commerce lucratif dans l'exportation de nos bois après avoir payé un droit de vingt pour cent il n'y a pas de doute que ce commerce devra nous payer quand nous avons sur eux cet avantage de vingt pour cent pour leur faire compétition sur des marchés qui nous sont également ouverts. Il y a cinq ans ce commerce n'existait pas, et sans vouloir prophétiser s'il n'arrive aucun malheur ce commerce atteindra avant longtemps des proportions gigantesques.

Les affaires dans les épicerics ont été très tranquilles pendant la semaine qui vient de s'écouler. Les importateurs continuent à prendre des commandes pour les importations du printemps. Le commerce des spiritueux est sans la moindre animation et à part un lot de sucre en boucault et quelques placements de thé de basse qualité nous n'avons rien à renseigner.

Le marché aux comestibles est très-ferme. Le lard en carcasse a été et est encore en bonne demande à une avance de 25 à 50c. par 100 lbs. Les existences sur place sont très-réduites et les recettes sont sans importance. Les salaisons ont diminué leurs opérations jusqu'à ce que le marché soit plus abondamment fourni. Nous renseignons une hausse de pleinement un demi-centin sur le saindoux pour lequel il existe une bonne demande spéculative. Les lots en disponibilité sont peu considérables et les détenteurs sont fermes dans leurs prétentions. Le lard mess a subi une hausse de 50c. et on le cote aujourd'hui forme de \$21.50 à \$22.00 avec forte tendance à la hausse. Nous renseignons une vente de 100 quarts de prime mess pour le marché anglais à \$12.50 et nous notons une avance de 50c. par quart sur cet article avec bonne demande sans stock pour livraison immédiate. On rapporte quelques placements de prime à prix tenu secret. Le mess mince est négligé à \$19.00.

Le grand froid du commencement de la semaine a arrêté les circulations et les recettes des graines sont nulles. La demande pour la graine de mil se continue bonne sans changement de prix. La graine de lin est en demande pour livraison à l'ouverture de la navigation et quelques placements ont été effectués à \$1.67½ par 90 lbs. ou \$1.50 par 60 lbs. sur place. Il ne s'offre pas de graine de trèfle.

Les marchés à la farine et au blé ont été très-excités cette semaine on

conséquence de la hausse du marché Anglais. A Chicago le blé a déjà haussé de 20c. par minot sur le plus bas prix en décembre et le marché continue à avancer. Les détenteurs de farines sont très-formes dans leurs prétentions et obtiennent facilement aujourd'hui l'avance qu'on leur refusait il y a quelques jours.

**Alcalis.**—Le marché aux alcalis est très-tranquille et les cotes nominales en l'absence des commandes d'Europe et des Etats-Unis.

**Potasse.**—Première, \$6; seconde, \$5; troisième \$4.55. Potasse.—Première \$6.10; seconde, \$5.65.

**Chaussures.**—Les manufactures sont occupées à la confection des chaussures d'été. Nous n'avons aucune opération à renseigner dans les chaussures d'hiver.

**Drogues et produits chimiques.**—Affaires tranquilles aux cotes renseignées dans notre dernière revue.

**Fruits.**—Marché ferme sans changements. L'exportation du surplus du stock qui pesait sur le marché et qui a trouvé placement aux Etats-Unis a contribué fortement à favoriser les détenteurs qui ne forcent plus maintenant les ventes. Les prix se continuent sans changement.

**Huiles.**—Très lourdes. Aucune opération à renseigner Huile de morue, 55 à 52½c. Loup marin blanche 65 à 67c. Huiles de Castor, 13c par lb. Huile d'olive, \$1.25. Huile de pétrole; ventes au commerce local à 24c au char, et 25 à 27c en moindre quantités.

**Melasse.**—Marché très tranquille, les prix se continuent sans changement.

**Sel.**—Ventes pour les salaisons et le commerce local. Gros de Liverpool, 55c; factory filled, \$1.30 à \$1.40.

**Tabac.**—Quelques échantillons de tabac du Haut-Canada ont été offerts sur le marché. On le cote de 10 à 11½c.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 27 janvier.

Farine par baril de 196 lbs.—Extra Supérieure, 7.00 à 0.00; Extra 6.75 à 6.80; de fantaisie, 6.60 à 6.75; Supérieure fraîche moulue de blé du Canada, 6.35 à 6.45; Superfine Etats de l'Ouest nominale 6.25 à 0.00 facilement; Superfine mi-forte de blé du Canada, 6.40 à 0.00; farine forte de Boulanger, 6.50 à 0.00; superfine de blé de l'Ouest (Canal Wolland) nominale 0.00 à 0.00; superfine marques de la cité (de blé de l'Ouest, entièrement nominales, 0.00; Superfine No. 2 du Canada 6.00 à 6.10; Etats de l'Ouest No. 2 6.00 à 6.10, facilement nominale; Belle, 5.40 à 5.50; Moyenne 5.00 à 5.25; Recoupes 3.50 à 4.00; Farine en sac d'Ontario 3.10 à 3.15 sacs de la cité (li-vrée) 3.25 à 3.30. Le marché tranquille. Fantaisie vendue à \$6.75. Superfine ordinaire du Canada, \$6.45. Qualité inférieure ferme. Les sacs de la cité sont en demande. Reçu par le Grand-Tronc, 400 barils:

Farine d'avoine par quart de 200 lbs.—On cote de 5.70 à 5.90.

Blé, par boisseaux de 60 lbs.—Nominal, on ne rapporte aucunes transactions.

Mais par boisseau de 56 lbs.—Marché ferme. Ferme \$5 à 90c.

Pois par boisseau de 60 lbs.—Tranquille, de 86c à 88c les 66 lbs.

Avoine par boisseau de 32 lbs.—Ferme. On la cote de 46½c. à 47c. On rapporte deux ventes aux derniers prix.

Orge par boisseau de 48 lbs.—Marché ferme. Les détenteurs demandent de 62½c à 65c.

Graines, Mil par 45 lbs.—Marché ferme. On le cote de 3.75 à 4.00 selon la qualité.

Fromage, par lb.—Marché tranquille; très-beau, 13c à 00c; bon, 12½c; inférieur 10 à 11 centins.

Beurre par lb.—Marché ferme: Qualité moyenne, 16c; ordinaire, 18c à 20c; beau, 21½c à 22c.

Lard par baril de 200 lbs.—Marché fermée. On cote pour nouveau Mess 21.00 à 21.50; mess mince 19.00; prime mess et prime nominal 15.50 à 16.00. Extra Prime 15.00.

Saindoux par lb.—Ferme, de 12c à 12½c.

Alcalis par 100 lbs.—Potasse tranquille; première 5.90 à 5.95; seconde 5.10 à 0.00; Perlasse ferme; première, 6.10 à 6.15; Secondes, \$5.90.

Cochons en carcasse par 100 lbs.—Marché ferme. On donne généralement 7.25 à 7.75 et quelquefois plus selon le poids.

Voici les prix des grains chez les marchands de cette ville:

Orge par 50 lbs.....	£0 2 9
Avoine par 36 lbs.....	0 2 3
Pois par 66 lbs.....	0 4 6
Graine de lin.....	0 6 0

St. Césaire, 21 Jan., 1871.

Fleur-Farine de blé, par 100 lb	\$2 50 a 2 60
d'Avoine do	2 30 a 0 00
de Sarrasin do	2 00 a 0 00
Grains—Blé par minot	0 00 a 1 10
Pois do	0 85 a 0 90
Orge do	0 00 a 1 00
Avoine do	0 45 a 0 50
Sarrasin do	0 60 a 0 65
Lin do	0 00 a 0 00
Blé d'Inde do	0 90 a 1 00
Gondriole do	0 60 a 0 70
Légumes—Patates do	0 25 a 0 35
Fèves do	1 40 a 0 50
Oignons do	1 50 a 2 00
Laiteries—Œufs par doz	0 20 a 0 25
Beurre par lbs	0 20 a 0 25
do salé en tinette	0 20 a 0 22
Divers—Sucre d'érable par lbs	0 13 a 0 14
Miel do	0 10 a 0 12
Saindoux do	0 20 a 0 21
Suif la livre	0 10 a 0 12
Lard frais par 100 lbs	8 50 a 9 00
Bœuf par quartier	0 05 a 0 06
moutons do	0 80 a 1 00
Bœuf à la livre	0 05 a 0 06
Lard par livre	0 11 a 0 12
Lard salé par livre	0 12½ a 0 13
Lièvre par couple	0 00 a 0 00
Volailles—Dindes do	1 20 a 1 30
Oies do	1 20 a 1 25
Canards do	0 00 a 0 00
Poules do	0 30 a 0 35
Poulets do	0 40 a 0 45

Perdrix do	0 40 a 0 50
Pommes do	0 00 a 0 00
Pommes le quart	0 00 a 0 00
Tabac	0 00 a 0 00
Foin par 100 bottes	7 00 a 8 00
Paille par 100 bottes	3 00 a 4 00
Bois—Pruche, par corde	\$0 00 a 0 00
Erable sèche do	0 00 a 0 00
Merisier do	0 00 a 0 00

Trois-Rivières 21 Janv, 1871.

Farine Blé par quintal	3 00 a 3 09
Sarrasin	1 90 a 2 00
Moulée	1 50 a 1 60
Grain—Blé au minot	0 00 a 0 00
Pois	0 90 a 1 10
Orge	0 60 a 0 75
Avoine	0 40 a 0 50
Sarrasin	0 60 a 0 80
Lin	1 60 a 1 65
Blé d'Inde	0 85 a 1 00
Légumes Patates au minot	0 25 a 0 30
Fèves	1 20 a 1 40
Oignons	0 90 a 1 00
Laiterie Œufs par douzaine	0 15 a 0 20
Beurre frais par lbs	0 20 a 0 25
salé	0 18 a 0 20
Divers Sucre d'érable	0 10 a 0 00
Miel par lbs	0 13 a 0 15
Saindoux	0 18 a 0 20
Lard par 100 lbs	9 00 a 10 00
Bœuf par lbs	0 6 a 0 7½
Volailles Dindes p coup	1 50 a 2 00
Oies	0 80 a 1 00
Canards	0 40 a 0 50
Poule par couple	0 40 a 0 50
Poulets	0 30 a 0 35
Gibiers Perdrix	0 20 a 0 36

Acton-Vale, 28 Janv. 1871.

Fleur par quintal	2 50 3 00
do Bled-d'Inde do	0 90 1 00
Avoine par 40 lbs	0 43 0 50
Orge par 56 lbs	0 00 0 00
Mil par 48 lbs	0 00 0 00
Pois par minot	1 00 1 20
Bled do do	0 00 0 00
Bled-d'Inde do do	1 00 0 98
Sarrasin do do	0 60 0 65
Patates do do	0 30 0 32
Œufs par douzaine	0 20 0 00
Volailles par couple	0 60 0 75
Oies do do	1 20 1 25
Dindes do do	1 90 2 00
Pigeons do do	0 00 0 00
Beurre frais par lb	0 20 0 22
do salé do	0 19 0 20
Saindoux par lb	0 00 0 00
Miel do do	0 00 0 00
Lard frais par lbs	0 10 0 12
do mess par quart	9 00 10 00
Bœuf par cent lbs	5 00 7 00
Foin par cent bottes	10 00 12 00
Paille do do	0 00 0 00
Bois à la corde	0 00 0 00

Joliette, 28 Janv. 1871.

Fleur en poche	2 25 0 00
Avoine par minot	0 50 0 60
Gondriole dito	0 43 0 50
Pois à soupe par minot	1 00 0 90
Blé-d'Inde par minot	0 90 1 00
Sarrasin dito	0 55 0 60
Poules par couple	0 50 0 60
Poulets par couple	0 30 0 40
Bœuf par livre	0 5 0 10
Moutons par coté	0 40 0 60
Lard par lbs	0 10 0 15
Lard par 100 lbs	10 50 11 00
Patate par minct	0 40 0 50
Beurre frais par lbs	0 20 0 22
dito salé	0 20 0 22
Sucre d'érable par lbs	0 13 0 00
Suif par lbs	0 15 0 16
Foin par 100 bottes	5 50 6 00
Paille par botte	0 05 0 06
Miel la livre	0 12 0 15
Savon du pays	0 10 0 00
Oignons par tresse	0 26 0 80



Montréal 28 Janv., 1871.

<b>FARINES</b> —Blé par 100 lbs.....	15 0 a 16 0
Farine d'avoine.....	12 6 a 13 6
Do de blé d'inde.....	11 0 a 11 0
Do de sarazin.....	3 0 a 9 0
<b>GRAINS</b> —Blé par minot.....	5 0 a 0 0
Orge do.....	2 0 a 3 0
Pois do.....	4 3 a 4 6
Avoine do.....	2 6 a 2 9
Sarazin do.....	2 6 a 2 7
Blé d'inde.....	4 0 a 4 6
<b>LÉGUMES</b> —Patates au sac.....	2 6 a 2 9
Fèves par minot.....	7 6 a 8 0
Oignons par tresse.....	0 5 a 0 6
<b>LAITIERS</b> —Œufs par doz.....	1 3 a 1 6
Beurre frais par lbs.....	1 3 a 1 6
Do salé do.....	0 10 a 1 0
Fromage do.....	0 9 a 1 0
<b>DIVERS</b> —Sucre d'érable do.....	0 5 a 0 6
Miel.....	0 5 a 0 7
Saindoux par lbs.....	0 9 a 1 0
<b>VIANDES</b> —Beuf à la livre.....	0 4 a 0 7
Lard do.....	0 6 a 0 8
Mouton à la livre.....	0 6 a 0 8
Agneau au quartier.....	2 6 a 6 7
Veau à la livre.....	0 5 a 0 7
Lard frais par 100 lbs.....	40 0 a 45 0
Beuf do.....	30 0 a 35 0
<b>VOLAILLES</b> —Dindes par couple.....	10 0 a 1 6
Dindes jeunes do.....	8 0 a 15 0
Oies do.....	7 0 a 1 6
Canards do.....	3 0 a 3 0
Poules do.....	2 6 a 3 0
Poulets do.....	2 6 a 3 0
<b>GIBIERS</b> —Canards sauvages.....	0 0 a 0 0
Pigeons.....	1 0 a 1 3
Perdrix.....	2 9 a 3 0
Lièvres 1/2 couple.....	0 0 a 7 3
Foin, 1re qualité par 100 lbs.....	\$12 a 10
2me qualité.....	5 a 6
Paille, 1re qualité.....	5 a 6

St Hyacinthe, 28 Janvier 1871.

<b>FARINES</b> —Fleur, ex. supérieure.....	\$6 50 a 6 75
" en poche p 100 lbs.....	3 00 a 3 25
<b>GRAINS</b> —Orge par minot.....	0 00 a 0 00
Avoine do.....	0 45 a 0 00
Gaudriole do.....	0 60 a 0 00
Pois do.....	0 80 a 0 00
Blé do.....	1 10 a 1 30
Blé d'inde do.....	0 80 a 0 90
Sarazin do.....	0 60 a 0 00
<b>VOLAILLES</b> —Dindes par couple.....	0 0 a 1 25
Oies do.....	0 00 a 0 00
Canards do.....	0 00 a 0 40
Poules do.....	0 50 a 0 60
Poulets do.....	0 25 a 0 30
<b>VIANDES</b> —Beuf à la livre.....	0 04 a 0 09
Do par quartier.....	0 4 a 0 6
Veau au quartier.....	0 60 a 1 00
Mouton, par quartier.....	0 60 a 0 00
Lard par livre.....	0 13 a 0 15
salé.....	0 12 a 0 15
Do par 100 lbs.....	08 00 a 09 00
<b>DIVERS</b> —Patates au minot.....	0 35 a 0 40
Beurre en livre.....	0 20 a 0 25
Do en tinette.....	0 18 a 0 20
Sucre d'érable.....	0 10 a 0 00
Œufs la douzaine.....	0 15 a 0 20
Suif la livre.....	0 00 a 0 0 0
Foin par 100 bottes.....	6 0 a 9 0
Paille do.....	3 0 a 0 0
Choux la pièce.....	0 0 a 0 11
Miel la livre.....	0 10 a 0 0
Savon do.....	0 10 a 0 00
Oignons la tresse.....	0 20 a 0 25
Fèves le pot.....	0 3 a 0 00
Laine.....	0 23 a 0 27
Navets la pièce.....	0 0 a 0 10
Pommes par minot.....	1 20 a 1 50
do quart.....	3 00 a 4 0
Tabac par lb.....	0 10 0 17

Sorel, 23 Janv., 1871.

Fleur par quart.....	3 00 a 0 00
do do cent lbs.....	3 00 3 50
do Bled d'Inde do.....	0 00 0 00
Avoine par 40 lbs.....	0 40 0 45
Orge par 56 lbs.....	0 00 0 80

Mil par 48 lbs.....	0 00 0 00
Pois par minot.....	0 80 1 00
Bled do.....	0 00 0 00
Bled d'Inde, do do.....	0 80 0 99
Sarrasin, do do.....	0 00 0 60
Patates do do.....	0 50 0 60
Œufs par douzaine.....	0 20 0 25
Volaillies par couple.....	0 60 0 70
Oies do do.....	1 00 1 20
Dindes do do.....	1 20 1 00
Pigeons do do.....	0 00 0 00
Beurre frais par lb.....	0 15 0 20
do salé do.....	0 15 0 20
Saindoux par lb.....	0 18 0 20
Miel do do.....	0 12 0 12
Lard frais par cent lbs.....	8 50 9 00
do mess par quart.....	20 00 25 00
Beuf par cent lbs.....	5 00 6 50
Foin par cent bottes.....	7 00 8 00
Paille do do.....	0 00 3 00
Bois à la cord.....	0 00 0 00

Québec, 26 Janv., 1871.

<b>FLEUR</b> —extra supérieure.....	\$7 75 a 8 00
Extra.....	7 75 a 7 00
Fancy.....	6 60 a 7 70
Superfine No 1.....	6 00 a 6 10
Do forte.....	6 40 a 6 50
Do No 2.....	5 50 a 5 60
En poche No 1 p 100 lbs.....	2 80 a 2 99
Grana p bri de 200 lbs.....	5 50 a 5 75
Farine d'avoine.....	6 00 a 6 25
Do de blé d'inde, blanch	
par 200 lbs.....	4 50 a 4 60
Do do do do jaune.....	4 25 a 4 40

<b>VIANDES</b> —Beuf, par 100 lbs.....	7 00 a 9 50
Do par livre.....	0 6 a 0 10
Mouton do.....	0 09 a 0 10
Agneau par quartier.....	0 40 a 0 50
Lard frais par 100 lbs.....	8 00 a 8 50
Do par livre.....	0 9 a 0 11
Lard salé do.....	0 10 a 0 12
Jambon frais.....	0 07 a 0 09
Do salé et fumé.....	0 14 a 0 15

<b>POISSONS</b> —Saumon p bri 200 lbs.....	15 0 a 0 00
Do par lbs.....	0 8 a 0 10
Morue verte par bri.....	5 00 a 5 25
Do en paquet.....	6 25 a 6 50
Do par lbs.....	0 3 a 0 4
Morue sèche par quintal.....	3 90 a 5 00
Huile de morue par gallon.....	0 55 a 0 60
Hareng du Labrador.....	6 50 a 7 00

<b>DIVERS</b> —Beurre frais par livre.....	0 20 a 0 22
Do salé do.....	0 19 a 0 20
Volaillies par couple.....	0 33 a 0 50
Dindes do.....	1 50 a 2 0
Oies do.....	0 80 a 1 00
Canards do.....	0 50 a 0 60
Patates par minot.....	0 23 a 0 25
Oignons par baril.....	0 00 a 5 25
Avoine par minot.....	0 40 a 0 50
Pois do.....	1 60 a 1 60
Œufs, par doz.....	0 23 a 0 25
Fromage par lbs.....	0 14 a 0 16
Sucre d'érable p lbs.....	0 8 a 0 9
Pommes par bri.....	2 70 a 4 00
Laine plbs.....	0 30 a 0 33
Bois par cordes, 2 1/2 p.....	2 80 a 3 40
Foin par 100 bottes.....	9 0 a 10 00
Paille do.....	4 50 a 5 00

<b>PEAUX</b> —Vertes, inspect., p 100 lb.....	9 50 a 10 00
De moutons, non prép. ch.....	0 50 a 1 00
Do veau do p lb.....	0 15 a 0 0
<b>ALCALIS</b> —Potasse, premières.....	5 43 a 5 52
secondes.....	4 70 a 4 70
troisièmes.....	4 00 a 4 00
Perlasse, premières.....	5 16 a 5 10

Ottawa, 28 janvier, 1871.

<b>Fleur</b> —Extra.....	6 75 a 7 00
No. 1.....	6 25 a 6 50
No. 2.....	5 00 a 5 50
En Poche—D'Automme	
par 100 lbs.....	3 00 a 3 50
" du Printemps.....	2 86 a 3 00
Farine d'Avoine, p.200lbs.....	6 00 a 6 25
Seigle, p. boisseau de 56lbs.....	0 00 a 0 00
Orge.....	48 " 0 75 a 0 00
Farine de Blé d'Inde.....	0 00 a 0 00

Blé—D'automne, p. b. de 601lbs.....	1 20 a 1 30
du Printemps, ".....	1 16 a 1 20
de Turquie, ".....	0 00 a 0 00
Pois, ".....	0 80 a 0 00
Avoine, "34lbs.....	0 54 a 0 56
Fève, "60lbs.....	1 25 a 1 00
<b>LARD</b> —Mess—par baril.....	20 50 a 12 00
Prime Mess, par baril.....	18 50 a 19 00
Prime.....	0 00 a 0 00
Frais.....	7 50 a 8 00
Jambons.....	0 15 a 0 6
Beuf, par 100lbs.....	5 00 a 6 00
Mouton, par lb.....	0 6 a 7 00
Oies, chaque.....	0 45 a 0 50
Dindes.....	0 40 a 0 50
Volaillies, par couple.....	0 40 a 0 50
Cansads.....	0 40 a 0 45
<b>BEURRE</b> —1ère quantité.....	0 25 a 0 00
No. 1, en Tinette.....	0 20 a 0 00
No. 2.....	0 18 a 0 00
Œufs.....	0 25 a 0 30
Pommes, par baril.....	3 00 a 4 00
<b>PATATES</b> —par minot.....	0 45 a 0 50
FOIN—par tonne.....	15 00 a 18 00
Paille—par tonne.....	8 00 a 0 00
R.....	
par corde.....	4 00 a 5 00
Bois mélangés.....	3 00 a 0 00
Epinette.....	2 50 a 3 00
Pin.....	2 25 a 0 00

PAUX

No. 1, par 100lbs, inspec.....	8 50 a 0 00
No. 2, do do.....	8 00 a 0 00
No. 3, do do.....	7 50 a 0 00
Peaux vertes.....	7 00 a 0 00

Sherbrooke, 28 Jan, 1871

Beuf—par quartier.....	5 @ 7
do livre.....	5 @ 12
Mouton.....	8 @ 9
Agneau.....	7 @ 10
Lard par livre.....	10 @ 15
Beurre—en tinette.....	20 @ 25
do par livre.....	25 @ 30
Fromage.....	10 @ 12
Œufs.....	20 @ 25
Bindes par lb.....	10 @ 15
Poulets.....	40 @ 45
Oies.....	00 @ 40
Patates mint.....	35 @ 10
Sucre d'érable.....	9 @ 10
Sarazin.....	45 @ 50
en fleur par poche.....	\$1 50 @ 1 75
Avoine par minot.....	40 @ 50
Laine.....	00 @ 00
Foin, par ton.....	\$10 @ 12
Paille do.....	\$ 4 @ 6
Bois—dur, sec.....	\$ 3 @ 00
do vert.....	\$ 2 @ 8
Miel, la boîte.....	00 @ 00

St Jean, 28 Jan, 1871.

Fleur, par quart.....	5 75 a 6 25
par 100 lbs.....	2 80 a 2 90
de blé d'inde p. 100 lbs.....	2 30 a 2 40
de sarazin do.....	1 90 a 2 20
Avoine, par 40 lbs.....	0 40 a 0 45
Orge, 56.....	0 56 a 0 00
Graine de lin.....	1 40 a 1 50
de mil.....	2 75 a 0 00
Pois, par minot.....	0 80 a 0 90
Blé, do.....	1 14 a 1 15
Blé d'inde par 56 lbs.....	0 70 a 0 80
Sarazin 50.....	0 40 a 0 50
Œufs par douzaine.....	0 18 a 0 20
Volaillies par couple.....	0 40 a 0 50
Poulets do.....	0 20 a 0 35
Oies do.....	1 00 a 1 50
Dindes do.....	2 00 a 3 00
Pigeons do.....	0 00 a 0 10
Beurre frais par livre.....	0 18 a 0 25
salé do.....	0 15 a 0 19
Saindoux do.....	0 00 a 0 18
Miel do.....	0 10 a 0 12
Patates.....	0 25 a 0 30
Lard frais par 100 lbs.....	8 50 a 9 00
do mess par quart.....	0 00 a 30 00
Beuf par 100 lbs.....	5 00 a 5 50
Foin do bottes.....	7 50 a 10 00
Paille do do.....	4 00 a 3 00
Bois à la cord.....	3 00 a 5 00